

à ce titre, je dirai que je désire avoir le meilleur système et le meilleur gouvernement que nous puissions posséder. De fait, nous savons que ce gouvernement a fait quelque chose pour les cultivateurs du Nord-Ouest ; nous savons qu'il a recuitt les droits sur un grand nombre des articles que les cultivateurs du Nord-Ouest consomment beaucoup ; nous savons aussi qu'il a mis sur la liste des articles admis en franchise, le fil d'engrègement et le fil de fer barbelé, deux choses que les cultivateurs emploient beaucoup plus que les leviers. Nous savons qu'il nous a donné une bonne, une honnête administration dans ce pays. J'aimerais savoir ce que les honorables membres de la gauche se proposent de nous donner. S'ils ont un système qui diffère de celui du gouvernement, j'aimerais savoir en quoi il consiste. S'ils ont un système, j'aimerais qu'ils le fissent connaître, et s'il est meilleur que celui du gouvernement, il est possible qu'ils me convertissent. Je dirai, toutefois, qu'il faudra des arguments plus forts que ceux apportés par l'honorable député d'Assiniboia-ouest ou par son chef pour produire ce résultat.

Cela me suggère une question. J'aimerais savoir quel est le chef de l'honorable député d'Assiniboia-ouest. J'ai assisté à une assemblée tenue à l'hôtel de ville de Prince-Albert, et j'ai écouté un discours de deux heures et demie prononcé par l'honorable député ; je l'ai entendu parler de l'honorable député d'York (M. Foster) et de feu sir John Macdonald, dont l'on avait mis la photographie en évidence sur l'estrade, tandis que celle de l'honorable député de Cap-Breton (sir Charles Tupper) se faisait remarquer par son absence. L'honorable député d'Assiniboia-ouest dans son discours de deux heures et demie n'a pas mentionné une seule fois le nom du chef de l'opposition en cette Chambre.

L'honorable député a tenu des assemblées d'organisation dans mon district, et l'on m'a appris qu'il avait fait la même chose dans tout le district. Si nous tenons compte du fait que l'honorable député d'York (M. Foster) est venu banqueter dans les territoires du Nord-Ouest, que lui et l'honorable député d'Assiniboia-ouest ont tenu des assemblées, pendant que le chef de l'opposition, qui venait d'arriver d'Europe, faisait cette fameuse déclaration qu'il ne ferait rien durant la session de la commission internationale à Québec, nous serons portés à croire que l'honorable député d'York et l'honorable député d'Assiniboia-ouest ont dû avoir quelque entente entre eux. Je puis assurer que durant tout le temps de leur voyage à travers la Saskatchewan, l'honorable député d'Assiniboia-ouest n'a jamais mentionné une seule fois le nom du chef de l'opposition. Un des journaux de Prince-Albert l'a accusé de la chose. Il a parcouru longuement les articles du journal, et lorsqu'il est arrivé à celui-ci, il a dit : "Ce

journal m'accuse de ne pas avoir mentionné le nom de mon chef, d'avoir honte de mentionner le nom de mon chef." Il n'a jamais depuis ce jour mentionné le nom du chef de l'opposition.

Je cite ce fait simplement pour en informer le chef de l'opposition, et je ne l'en blâmerai pas ; il jouit d'une pleine liberté.

Je parlerai d'une chose arrivée dans ma circonscription électorale. L'honorable député d'Assiniboia-ouest et un groupe de fonctionnaires destitués ont été tenir une assemblée dans une division de votation de mon district appelée Halcro. L'honorable député d'Assiniboia-ouest a fait un discours en cette circonstance. Ça été un grand discours, me dit-on ; il a parlé pendant deux heures et demie, et, croyant qu'il avait converti ses auditeurs, il leur a demandé de rester, vu qu'ils allaient former une association. Les gens ont ajouté foi à sa parole, et sont restés. Il retira son document de sa poche, le fit circuler et demanda aux assistants d'y inscrire leurs noms et de faire partie de l'association. Après un discours de deux heures et demie, comme celui que nous avons entendu ici vendredi, l'honorable député d'Assiniboia-ouest fit circuler ce document dans la salle. Il y avait là environ quarante ou cinquante personnes, mais les seules signatures qu'il put obtenir furent celles d'un homme et d'un petit garçon de quatorze ans. Ils jetèrent immédiatement les bases d'une association libérale-conservatrice, élisant l'homme comme président, et le petit garçon comme vice-président. Ce sont là les associations que l'honorable député d'Assiniboia-ouest a formées dans l'intérêt du parti conservateur dans l'ouest.

J'allais dire, M. l'Orateur, que j'aimerais savoir ce que proposent les honorables membres de la gauche. Ils ont critiqué chaque jour. Durant la première session que j'ai passée ici, lorsque le tarif a été soumis par l'honorable ministre des Finances, les membres de la gauche, je me le rappelle, ont jeté le cri que les industries du pays allaient être ruinées. Ils ont apporté l'ancien argument des cheminées abandonnées et des ouvriers mourant de faim. Ils ont dit que le pays s'en allait à la ruine en conséquence de cet injuste tarif que soumettait le gouvernement libéral, et ils ont prédit que le gouvernement ne pourrait pas prélever assez de fonds pour administrer les affaires du pays. Le temps a passé, et les prédictions de ces honorables messieurs ne se sont pas accomplies. Ils se sont aperçus qu'ils ne produisaient aucun effet en criant à la misère noire, que le trésor regorgeait d'argent, que les industries du pays ne périlcliaient pas, que le nombre des ouvriers avait augmenté, qu'il s'élevait un plus grand nombre de cheminées. Alors, ils ont changé de cri et ont dit : "Vous avez volé notre programme ; c'est la même vieille politique nationale." Si, comme ils le prétendent, le gouvernement actuel a volé leur programme ; s'il est vrai que c'est leur système que le gouvernement applique, de quoi